

AFSA – Association Loi 1901
29 impasse de l'Espérance
59123 Bray-Dunes
E-mail : contact@afsanimalier.org
Numéro de SIRET : **49124146900023**
Code NAF : **9499Z**

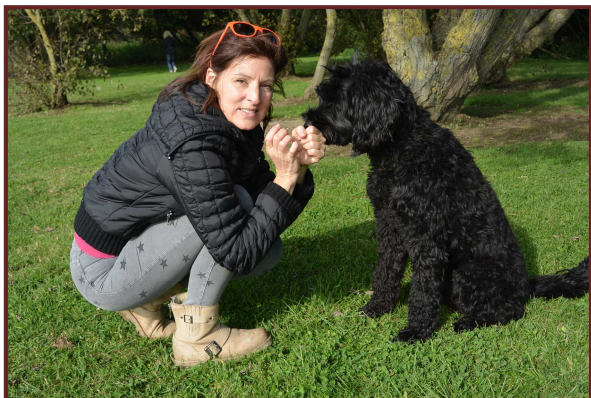
LETTRE DE CHANGEMENT DE PRÉSIDENTE

Un nouveau président pour l'Association Francophone des Soigneurs-Animaliers !



Lors de son Assemblée Générale Extraordinaire du 12 octobre dernier au Zoo de Lille, l'AFSA (Association Francophone des Soigneurs Animaliers) a procédé à l'élection définitive de son nouveau président en la personne de Pascal Wohlgemuth, confirmant ainsi le vote des membres du Conseil d'Administration du 18 juillet dernier. Pascal Wohlgemuth poursuit ainsi son engagement au sein de l'AFSA, dont il est un membre actif depuis plusieurs années et secrétaire adjoint depuis 2014. Il a accepté avec plaisir de s'investir d'avantage afin de poursuivre le travail et les actions de l'association menées depuis 2008, avec le soutien des autres membres du Conseil d'Administration.

Il succède à Virginie Roy qui a décidé de laisser la main, étant très occupée par d'autres projets personnels et professionnels. Cependant, elle continue d'œuvrer pour l'AFSA en restant membre du Conseil d'Administration, et en représentant, aux côtés de Sébastien Pouvreau, l'association au niveau international via l'ICZ (*International Congress of Zookeeper*). Figure emblématique et dynamique de l'association, elle a su redonner à l'AFSA un second souffle et un nouveau départ, accompagnée d'un groupe de passionnés en 2008. Elle a ensuite été l'une des fourmis ouvrières de l'association dont elle est devenue la présidente en 2010.



En 2014, six ans après la relance de l'association, l'Organisme de Formation de l'AFSA a pu voir le jour grâce au rigoureux travail de Nathalie Marteel, trésorière de l'association et directrice de l'organisme de formation. Il permet de dispenser des formations qualifiantes et pouvant être prises en charge par les directions d'établissements dans le cadre du CIF (Congé Individuel de Formation) ou du DIF (Droit Individuel à la Formation) par exemple.

L'AFSA est une association de loi 1901, ouverte aux personnes travaillant ou ayant travaillé avec la faune sauvage et/ou domestique, qui a pour ambition de contribuer concrètement à la professionnalisation du métier de soigneur animalier, et plus généralement au partage de connaissances dans ce domaine. L'AFSA souhaite rassembler tous les soigneurs animaliers en un véritable réseau

de communication, échanger des compétences zoologiques afin de professionnaliser le métier de soigneur-animalier, collaborer avec d'autres associations (AFdPZ, AFVPZ, CFPZ, ICZ), et soutenir des programmes de conservation *in-situ*.

L'association organise chaque année des formations, qui sont assurées par des professionnels passionnés et désireux de partager leurs connaissances et leurs savoirs faire. Mais l'association s'appuie également sur la contribution de bénévoles qui représentent le cœur de son activité. Un colloque est organisé chaque année et reste ouvert à tous. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Pour en savoir plus ou adhérer à l'association, rendez vous sur le site <http://www.afsa.org> ou secretariat@afsanimalier.org

Le Bureau de l'AFSA

www.afsanimalier.org

www.afsa.forumpro.fr

www.facebook.com/afsanimalier

www.facebook.com/groups/soigneursanimaliers

